

Les lauréats 2017 du Grand Prix des Bonnes Nouvelles des Territoires

La remise des prix de la 8^{ème} édition du Grand Prix des Bonnes Nouvelles des Territoires de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur a eu lieu aujourd'hui, mercredi 7 juin, à l'ESCP Europe à Paris. Le jury a livré son verdict en récompensant des initiatives réussies autour d'innovations économiques, technologiques et sociales.

Le Palmarès 2017 : 13 initiatives locales récompensées

Le Grand Prix « Entreprise marchande » : DUALSUN (Marseille)

DualSun est une entreprise pionnière du développement des énergies de demain, récompensée par la Fondation pour sa solution solaire : des panneaux de nouvelle génération 2 en 1, capables de produire eau chaude et électricité. Cette technologie permet d'assurer une autonomie énergétique totale tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Le Grand Prix « Entreprise sociale et solidaire » : LE CARILLON (Paris)

Le réseau de solidarité locale Le Carillon est récompensé pour son modèle innovant et unique qui se concentre sur l'humain en mettant en relation les commerçants, les habitants et les personnes sans domicile. L'objectif de l'association est d'améliorer le quotidien des personnes les plus démunies grâce à des services de proximité.



Les six « Prix » sont attribués à :

- **Prix « Entreprise marchande » : BIOVIVA EDITIONS (Montpellier)**

Créée il y a 20 ans, Bioviva est la toute première entreprise proposant des jeux éducatifs éco-conçus sur les thèmes de la nature et de l'épanouissement de l'enfant dans une démarche durable et responsable.

- **Prix « Entreprise marchande » : SAFRA (Albi)**
La société est lauréate pour son projet d'autobus de transport public Businova. Les performances techniques, économiques et écologiques de ce véhicule de transport urbain de nouvelle génération en font l'autobus le plus innovant sur son marché.
- **Prix « Entreprise sociale et solidaire » : SPORT DANS LA VILLE (Lyon)**
L'association est récompensée pour son programme Entrepreneurs dans la Ville qui accompagne des jeunes de 20 à 35 ans issus de quartiers sensibles dans leur projet de création d'entreprise. Un soutien concret qui leur permet de réaliser leurs ambitions.
- **Prix « Entreprise sociale et solidaire » : RECYCLIVRE (Paris)**
Entreprise éco-citoyenne, Recyclivre offre un service gratuit de récupération de livres d'occasion. Elle leur donne ensuite une deuxième vie en les proposant à la vente sur son site internet.
- **Prix « Écosystèmes territoriaux » : LIGER (Locminé)**
Premier site français et européen de production d'énergie 100 % verte, Liger est récompensé pour son action concrète sur la réduction des gaz à effet de serre grâce à un système d'économie circulaire.
- **Prix « Écosystèmes territoriaux » : Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane**
Cette communauté d'agglomération œuvre en faveur du développement économique du territoire, notamment par la création de son technopole tournée vers la recherche, l'innovation et la formation.

Les cinq Prix « Coup de cœur » sont attribués à :

- **Coup de cœur « Entreprise marchande » : LYSPACKAGING (Saintes)**
L'entreprise conçoit et fabrique des bouteilles entièrement biodégradables, sans pétrole, biosourcées et compostables. Les emballages Lyspackaging s'inscrivent, dès leur conception et tout au long de leur cycle de vie, dans une économie circulaire.
- **Coup de cœur « Entreprise marchande » : COMERSO (Agen)**
Comerso propose une solution clé en main et sécurisée qui valorise les invendus de la grande distribution, en conformité avec la législation en vigueur. Grâce à un processus de collecte maîtrisé, des repas de qualité sont distribués à des associations.
- **Coup de cœur « Entreprise sociale et solidaire » : BALUCHON (Romainville)**
Entreprise solidaire conventionnée par l'État, Baluchon propose aux entreprises et aux particuliers un service traiteur à base de produits locaux et de saison. Grâce à sa politique d'embauche, Baluchon œuvre en faveur de l'insertion professionnelle.
- **Coup de cœur « Entreprise sociale et solidaire » : LES JOYEUX RECYCLEURS (Paris)**
Les Joyeux Recycleurs se proposent d'améliorer le recyclage des déchets de bureaux grâce à un service de collecte clé en main. Une initiative également solidaire puisqu'une partie des profits est reversée à une association œuvrant pour la réinsertion sociale.
- **Coup de cœur « Écosystèmes territoriaux » : BULB IN TOWN (Paris)**
Plateforme de crowdfunding de proximité, Bulb In Town permet à la fois de financer les projets des petits commerçants et d'augmenter l'implication des clients dans la vie de leurs commerces.

Le dynamisme des territoires à l'honneur de cette 8^{ème} édition

Créé à l'initiative de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur, le Grand Prix des Bonnes Nouvelles des Territoires récompense depuis 10 ans les initiatives les plus novatrices. Cette année, 13 initiatives ont été primées lors de la cérémonie du Grand Prix 2017 des Bonnes Nouvelles des Territoires qui s'est déroulée à l'ESCP Europe à Paris.

Chaque année, les initiatives sont sélectionnées par un jury d'experts selon :

- leur impact en termes économique, social et environnemental ;
- leur apport en efficience : comment faire plus et mieux en dépensant moins ;
- leur apport à la vie locale, à la cohésion sociale et à la solidarité.

Les récompenses, de 1 000 € à 5 000 €, sont attribuées selon 3 catégories : entreprise marchande, entreprise sociale et solidaire, écosystèmes territoriaux.

Le Grand Prix des Bonnes Nouvelles des Territoires bénéficie du soutien de réseaux de premier plan impliqués dans l'entrepreneuriat sur l'ensemble du territoire, qui composent le jury : Réseau Entreprendre, Initiative France, Agence France Entrepreneur, MEDEF, CGPME, AVISE, BGE, CCI France, France Active, ARDAN, Solidarités nouvelles face au chômage, Entrepreneurs du monde, Union des Couveuses, FCE France..., ainsi que des partenariats scientifiques et médiatiques.

« Mettre en avant des initiatives économiques et sociales locales permettant de redonner confiance en l'avenir et de dynamiser les territoires, telle est la volonté du Grand Prix des Bonnes Nouvelles des Territoires. Ces récompenses s'adressent aux entreprises d'aujourd'hui qui préparent demain, qu'elles soient nouvelles ou déjà bien installées », indique Hervé Frapsauce, Président de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur.

À propos de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur

La Fondation d'entreprise MMA des Entrepreneurs du Futur est un « Do tank », créé en 2015, qui a pour ambition de soutenir et d'encourager les initiatives, l'innovation et la capacité des entrepreneurs à tirer parti des mutations démographiques, environnementales, numériques, technologiques et sociologiques. La Fondation met en place des actions concrètes pour accompagner les entrepreneurs du futur, en ligne droite avec les valeurs de MMA : la proximité, l'optimisme, la confiance, le dynamisme...

Site : www.fondation-entrepreneurs.mma

Contacts presse

La Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur

Agence Entre nous soit dit

Claire Mathurin
Attachée de presse
01 40 29 15 54 - 06 30 10 92 22
cmathurin@entrenoussoitdit.fr

MMA

Christine Givernaud
Relations Médias
01 55 50 65 12 - 06 71 53 37 77
christine.givernaud@covea.fr

Pour aller plus loin

www.fondation-entrepreneurs.mma/grand-prix.htm

Interview des lauréats et envoi de visuels sur simple demande.